enco-

f. Le

men**t** :-être

légi-

Fran-

tard

en-

tomépri-

ac-

des

ème

1011-

que

t la

eut

im-

loi-

t le vo-

des

la re-

ve-

nd

ar

de

l'Empire pour tout ce qui touchait à la tactique militaire, un pouvoir, modéré, fort, appuyé par tons les Brançais, sembla devoir s'établir et pendant sept année on put croire à la possibilité de la République libérale. Vains efforts, en 1889 la République sectaire remplaça la République "conservatrice". De ce jour notre situation économique, qui, jusque-là, plus on moins brillante, s'était tonjours maintenne à un rang fort honorable, déclina progressivement. Notre commerce, de plus de dix milliards en 1869, était, il y a peu d'années, de 7 milliards 800 millions. La marine merchande Française, la seconde en 1870, n'est plus aujourd'hui que la cinquième, après l'Angleterre, les Etats-Unis, la Norvège et l'Allemagne. De 1892 à 1902, alors que la marine marchaude à vapeur de l'Angleterre a augmenté de 53 p. c., celle de l'Allemagne de 107 p. c., cellé de la Norvège de 191 p.c., celle du Japon de 231 p. c., et même celle de l'Espagne de 30 p. c., la nôtre a fléchi de l p. c.. Notre marine marchande à voile a baissé de 10 p. c. en 20 ans et aujourd'hui 76 p. c. de notre commerce maritime se fait par vaisseaux étrangers. Nos colonies comptent environ trois fonctionnaires pour un colon.

Voilà pour la décadence physique. Du côté moral, l'abaissement n'est pas moins grand. L'institution du divorce a brisé les liens de famille. La conscription, le service militaire, ont, dit-on,